

UNE RÉFORME DES RETRAITES INACCEPTABLE À L'ÉQUIPE COMME AILLEURS

Après la mobilisation historique du 19 janvier, le rejet de la réforme des retraites s'est ancré davantage dans l'opinion publique.

Les rares avancées annoncées se révèlent dans la propre étude d'impact du gouvernement comme illusoires, minimales ou réservées à une minorité, comme la fameuse retraite plancher à 1200 euros, dont tous ne pourront pas profiter.

De même, les arguments martelés par les défenseurs de la réforme se fissurent les uns après les autres :

- *le système pourrait être confronté dans quelques années à un déficit mais il sera transitoire et sans danger selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) qui le lie à la baisse des recettes et notamment aux économies dans la fonction publique ;*
- *l'espérance de vie a progressé mais elle stagne depuis 2014 et l'allongement de la durée de cotisation a augmenté plus rapidement ;*
- *la part des retraités augmente alors que celle des cotisants baisse, mais la richesse produite a fortement augmenté ;*
- *il n'y aurait pas d'autre solution, or beaucoup de ressources sont disponibles pour renforcer le système (et compenser par exemple une stagnation de la productivité) : légère augmentation des cotisations sociales, baisse des exonérations de cotisations patronales qui ont explosé ces dernières années sans effet démontré sur l'emploi...*

Surtout, après plusieurs autres réformes, le projet du gouvernement va encore pénaliser la plupart d'entre nous ou de nos proches en fixant l'âge légal de retraite à 64 ans (équivalent à... l'espérance de vie en bonne santé) :

- *des salarié-es aux carrières hachées, mal payées et/ou très pénibles qui seront les plus touché-es par ce nouveau recul ;*
- *celles et ceux qui peuvent aujourd'hui espérer partir avant 64 ans avec un taux plein, grâce à des salaires touchés tôt et/ou des majorations pour enfant et qui devraient travailler jusqu'à deux ans de plus ;*
- *celles et ceux qui ne peuvent pas espérer un taux plein avant 64 ans, ne pourraient plus partir en retraite avant cet âge (avec une décote) pour échapper au chômage de moins en moins indemnisé ou à un travail usant.*

L'intersyndicale SNJ, SNJ-CGT, SGLCE-CGT de L'Equipe appelle cadres, employés et journalistes à défendre leur retraite en se mobilisant par la grève et la manifestation le 31 janvier (14 heures place d'Italie)

Pour vous mettre en grève, vous pouvez envoyer un mail à votre responsable en signalant que vous suivez cet appel ou celui de l'intersyndicale nationale.